

431

REPUBLIQUE DU SENEGAL
..*.*.*
MINISTERE DE LA FAMILLE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE
..*.*.*
DIRECTION DE LA FAMILLE

**Compte rendu de la deuxième réunion
du groupe économie et pauvreté**

La deuxième réunion du groupe économie et pauvreté s'est tenue le lundi 17 novembre 2004 à 9h 30mm, dans les locaux de la direction de la famille.

L'ordre du jour a été axé sur un seul point : l'amendement du draf proposé par les personnes ressources.

Lors de la première réunion de mise à niveau, les personnes ressources avaient pris l'engagement de produire un document qui sera amendé à la prochaine réunion. Avec l'appui de la facilitatrice, le groupe a décidé d'amender le document en adoptant la méthodologie qui consiste à faire un brainstorming sur la question genre, économie et pauvreté. Cet exercice a permis de trouver un problème central qui est le faible pouvoir économique des femmes et des problèmes intermédiaires qui sont : la présence massive des femmes dans les secteurs informels et de subsistance, la multiplicité des rôles et le travail surchargé chez la femme, la capacité d'investissement limitée, l'accès inégal aux opportunités d'emploi et une faible intégration du genre dans les politiques et programmes nationaux et sectoriels. La deuxième phase de l'exercice consistait à trouver les causes de chaque problème. Après avoir recensé toutes les idées, le groupe a consigné le tout dans un tableau qui comporte trois colonnes qui sont : le problème central, les problèmes intermédiaires et les causes.

Problème central	Problèmes intermédiaires	Les causes
Faible pouvoir économique des femmes	1. présence massive des femmes dans les secteurs informels et de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> -Les rôles stéréotypés entre les hommes et les femmes. -Le faible niveau d'éducation et de formation des femmes. -La sécurité sociale de la famille qui revient à la femme.
	2. La multiplicité des rôles et une surcharge du travail.	<ul style="list-style-type: none"> -La division inégale du travail domestique. La répartition inégale des fonctions, responsabilités et devoirs dans la famille et la société entre l'homme et la femme.
	3. La capacité d'investissement limitée.	<ul style="list-style-type: none"> -La féminisation de la pauvreté. -L'accès limité des femmes aux moyens de production, à la technique et technologie. -L'accès limité des femmes aux opportunités économiques. -Une connaissance technique limitée chez les femmes
	4. Accès inégal aux opportunités d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'éducation et qualification différencié. -L'existence de

		Conflit d'intérêts entre les obligations professionnelles, familiales et sociales chez la femme.
	5. Faible intégration du genre dans les politiques et programmes nationaux et sectoriels.	-Une perception neutre des politiques et programmes en ce qui concerne les questions de genre. - La faible maîtrise des questions de genre dans les secteurs économiques

Avant de lever la séance, le groupe a demandé aux personnes ressources de présenter sur cinq pages, l'analyse des différents points soulevés à la prochaine réunion.

La prochaine rencontre est fixée le lundi 22 novembre à 9h 30 mm à la salle Caroline Diop.